

La densité médicale croît à un rythme ralenti

En 2014, la densité de médecins, c'est-à-dire le nombre de médecins en activité pour 100 000 habitants, atteint en moyenne 370 dans les pays de l'UE 15 (graphique 1). En Europe, cette densité passe du simple au triple : elle varie de 230 médecins pour 100 000 habitants en Pologne à 630 en Grèce. Elle est sensiblement supérieure à la moyenne de l'UE 15 dans plusieurs pays : 410 en Allemagne, en Suède et en Suisse, 430 en Lituanie, 440 au Portugal et en Norvège et 500 en Autriche. Avec une densité de 310 médecins pour 100 000 habitants, la France se situe à un niveau très proche de la Finlande et de la Belgique et en dessous de la moyenne de l'UE 15. Aux États-Unis, au Canada et au Japon, la densité de médecins est sensiblement plus faible que la moyenne de l'UE 15 (respectivement 260, 250 et 240).

La densité de médecins a fortement augmenté depuis une quarantaine d'années, mais à un rythme plus faible depuis 1990. La croissance de la densité atteint en moyenne 1,3 % par an entre 2000 et 2014 dans l'UE 15. Sur cette période, elle a été particulièrement dynamique en Grèce, au Portugal, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni (2,3 % à 2,7 % par an). Dans ces deux derniers pays, les effectifs de nouveaux diplômés ont fortement crû au début des années 2000. En revanche, la densité a très peu progressé dans d'autres pays, notamment en Italie, en France et en République slovaque (0,1 % à 0,2 %).

De plus en plus de spécialistes

Les progrès des technologies médicales conduisent à une spécialisation toujours plus grande de la médecine. Ainsi, le rapport entre les effectifs de spécialistes et de généralistes est passé de 1,3 en moyenne en 2000 à 1,5 en 2014 dans les pays de l'UE 15 pour lesquels les données sont disponibles (NM 2004). Dans tous les pays, sauf l'Irlande et le Portugal, les généralistes sont moins nombreux que les spécialistes (graphique 2). En France et au Canada, on compte presque autant de généralistes que de spécialistes.

Cette analyse est toutefois rendue fragile, car certains pays ont des difficultés à renseigner la spécialité pour une partie des médecins, qui sont alors regroupés

dans la catégorie « autres ». C'est le cas en particulier dans les pays nordiques et en Grèce.

Des disparités importantes du nombre de consultations par an et par personne

Dans plusieurs pays (Canada, Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni), les patients sont tenus ou incités à respecter un parcours de soins, c'est-à-dire à consulter en premier lieu un généraliste qui les orientera si nécessaire vers un spécialiste. Dans d'autres pays, comme la Suède, certains professionnels de santé (infirmiers spécialisés par exemple) jouent un rôle important dans les soins primaires, évitant ainsi le recours à un médecin, ce qui modère le nombre de consultations de médecins par habitant.

En 2014, le nombre de consultations annuelles par habitant atteint en moyenne 7,5 au sein de l'UE 15 et 8,7 parmi les NM 2004 (graphique 3). Les disparités sont très importantes : moins de trois consultations par habitant et par an en Suède, onze et plus en République tchèque, en République slovaque, en Hongrie ou au Japon. Le nombre de consultations annuelles en France se situe en dessous de la moyenne de l'UE 15, avec 6,3 consultations par habitant en 2014.

Parmi les pays européens, les pays où les médecins sont principalement payés à l'acte (l'Allemagne par exemple, avec 9,9 consultations par personne et par an) auraient plutôt des taux de consultations supérieurs à ceux que l'on observe dans les pays où les médecins sont majoritairement salariés (Finlande, Suède).

Au Japon, le nombre de consultations par an et par habitant (12,8) est plus élevé que dans tous les autres pays considérés ici. Au Canada, il s'élève à 7,6, un niveau proche de la moyenne de l'UE 15.

Chaque médecin effectue environ 2 000 consultations par an en 2014 dans les pays de l'UE 15 pour lesquels les données sont disponibles. Ce ratio est stable depuis 2000 dans ces pays, le nombre de consultations ayant augmenté au même rythme que les effectifs de médecins sur cette période. En France, ce ratio était supérieur à la moyenne de l'UE 15 en 2000, mais a diminué entre 2000 et 2014, pour s'établir en 2014 à moins de 1 900 consultations par an et par médecin.

Définitions

Généralistes : il s'agit de médecins spécialistes de médecine générale selon la définition de l'OCDE, c'est-à-dire des médecins généralistes, des médecins de soins primaires, des médecins de famille, des internes et des résidents spécialisés en médecine générale ou pas encore spécialisés selon les pays (lorsqu'ils ne figurent pas dans la catégorie « autres »). Sont exclus les praticiens cliniques et les assistants (« Feldschers »). En particulier, en France, sont exclus les internes, les résidents, les stomatologues et les dentistes.

Les **spécialistes** comprennent les pédiatres, les gynécologues et les obstétriciens, les médecins spécialistes de médecine interne et les psychiatres.

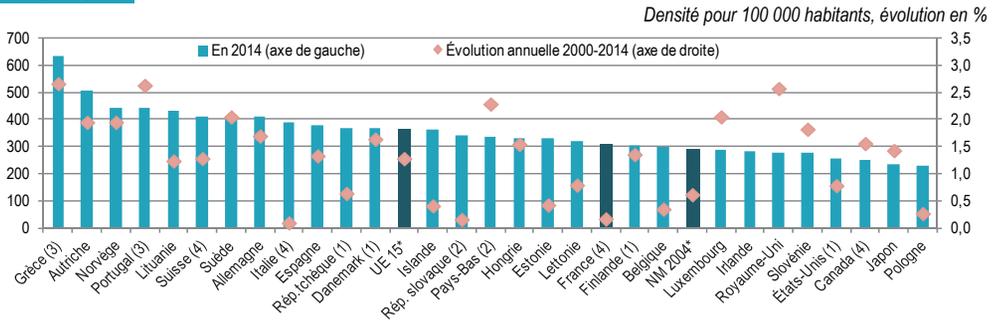
Consultations : elles peuvent avoir lieu dans les cabinets ou cliniques privées, dans les services de consultations externes des hôpitaux ou au domicile des patients. Leur nombre provient le plus souvent de sources administratives, mais aussi d'enquêtes effectuées auprès des ménages.

Pour en savoir plus

OCDE, « Panorama de la santé 2015 : les indicateurs de l'OCDE », Éditions OCDE, 2015.

Statistiques de l'OCDE sur la santé 2015, consultable sur <http://stats.oecd.org/>

Graphique 1 Densité de médecins en activité en 2014 et évolution depuis 2000

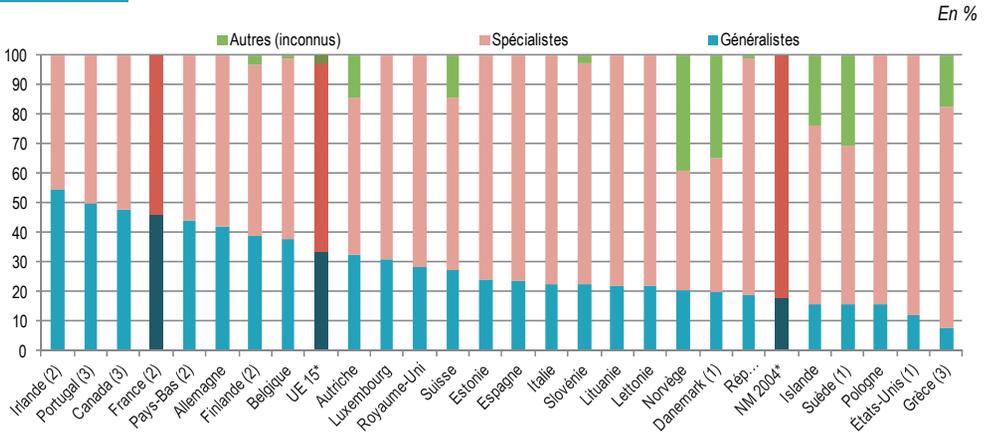


Note > (1) Données 2013 ; (2) Professionnellement actifs en 2000 et 2014 ; (3) Habilités à exercer en 2000 et 2014 ; (4) Évolution 2000-2014 des médecins professionnellement actifs ; * Moyennes de l'UE calculées sur les dernières années disponibles.

Les médecins en activité sont les médecins exerçant la médecine dans des établissements publics ou privés, ou à titre libéral. La plupart des pays incluent les « internes » et les « résidents ». Les **médecins professionnellement actifs** incluent également les médecins enseignants ou chercheurs, qui ne sont pas directement en contacts des patients. Les **médecins habilités à exercer** incluent l'ensemble des médecins ayant une habilitation, dont certains peuvent en fait être retraités.

Source > Statistiques de l'OCDE sur la santé.

Graphique 2 Parts respectives de médecins généralistes et spécialistes en 2014

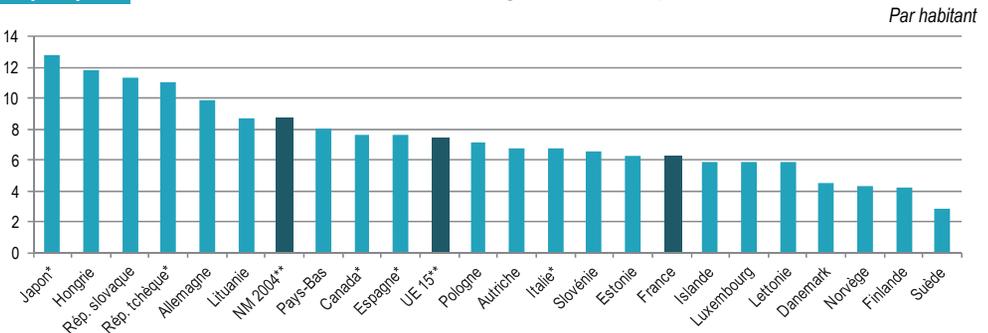


Note > (1) Données 2013 ; (2) Professionnellement actifs ; (3) Habilités à exercer ; * Moyennes de l'UE calculées sur les dernières années disponibles, moyenne NM 2004, hors Hongrie et République slovaque.

Spécialistes : Pédiatres, gynécologues/obstétriciens, psychiatres, autres spécialiste médicaux et chirurgicaux.

Source > Statistiques de l'OCDE sur la santé.

Graphique 3 Nombre de consultations de médecins, généralistes et spécialistes en 2014



Note > * Données 2013 ; ** Moyennes de l'UE calculées sur les dernières années disponibles ; moyenne UE 15, hors Belgique, Grèce, Irlande, Portugal et Royaume-Uni.

Source > Statistiques de l'OCDE sur la santé.